

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE**  
**Mairie de PRANLES**

Tel : 04-75-64-41-21

Fax : 04-75-64-38-32

E-Mail : [mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr](mailto:mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr)

[www.pranles.fr](http://www.pranles.fr)

Jours et heures d'ouverture de la mairie au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8 h 00 à 12 h 00

Mercredi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 06 MARS 2015**

Sur convocation du maire, le conseil municipal s'est réuni le 6 mars 2015

**Présents** : M Denis CLAIR - MMES Nathalie DHORMES – Françoise LORIVAL – MM Christophe MONTEUX – Fabrice THIERS – Jean-Paul PAULMIER – MMES Brigitte Cagnol - Murielle BERTHELOT – Adeline CROZIER – M Jean-Claude VIDAL.

**Absent** : Fabrice MARTEL

**Secrétaire de séance** : Jean-Claude VIDAL

**Ordre du jour**

1. Approbation du compte-rendu du 6 février 2015
2. Vote du compte administratif du budget principal
3. Approbation du compte de gestion du budget principal établi par Monsieur le Trésorier principal
4. Vote du compte administratif du budget eau
5. Approbation du compte de gestion du budget eau établi par Monsieur le Trésorier principal
6. Alimentation en eau potable
  - Point sur les travaux
7. Voirie communale
  - Point sur les travaux
8. Courrier relatif au terrain municipal face à la salle paroissiale
9. Point sur la bibliothèque municipale
10. Demande de subventions :
  - Team Cadinot
  - AFMTéléthon
11. Point sur « l'Enduro des Châtaignes »
12. Accords de libre échange
13. Questions diverses

## **I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 6 FEVRIER 2015**

Adopté à l'unanimité après une correction dans l'ordre du jour (7 mars au lieu de 9 mars)

## **II – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL**

Approuvé à l'unanimité après une correction : besoin de financement 240 762, 44 au lieu de 240 761, 44.

## **III – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL ETABLI PAR MONSIEUR LE TRESORIER PRINCIPAL**

Approuvé à l'unanimité

## **IV – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET EAU**

Approuvé à l'unanimité après une correction : dans les colonnes « Ensemble » déplacer le chiffre 23 420,02 de la colonne déficit à la colonne excédent

## **V – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET EAU ETABLI PAR MONSIEUR LE TRESORIER PRINCIPAL**

Approuvé à l'unanimité

## **VI – ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

- Les travaux de clôture du périmètre de sécurité immédiat du captage de la Pranlette sont pratiquement achevés.
- Le pré-piquetage du passage des tuyaux (entre la Charrière et le Muret) et de l'emplacement du réservoir est fait. Les travaux devraient commencer le 16 mars par l'amélioration de l'accès entre le Clap et le col du Muret. Le terrassement du réservoir et la tranchée seront fait conjointement. La durée des travaux est prévue pour environ deux mois.
- Fuite d'eaux : une perte d'eau sur le réseau de Franchassy a été signalée le samedi 7 février. Elle était due à une mauvaise manipulation d'une vanne entre un réseau privé et celui de la commune.  
Une fuite a été détectée sur la ligne droite entre Boyon et le Pont de Branche.

## **VII – VOIRIE COMMUNALE**

Suite à l'épisode pluvieux du 4 novembre 2014, un dossier de demande de subvention pour dégâts d'orage a été déposé. Dans ce cadre, une importante campagne de curages de fossés a été entreprise ainsi qu'une traversée de route sur la route des Traverses. Tavaux effectués par le GAEC Clair, l'entreprise Franc, Vialle et la COLAS. Ils concernaient les routes de la Pizette, des Traverses, de Boyon, du Clap, de Très le Serre, des Auches et les drains autour de l'école et de l'Espace d'Animations.

## **VIII – COURRIER RELATIF AU TERRAIN MUNICIPAL FACE A LA SALLE PAROISSIALE**

Par lettre recommandée, l'avocat de Mr Roussel, propriétaire de la maison mitoyenne au terrain municipal nous fait part des griefs de ce dernier quant à l'utilisation du terrain municipal et nous menace de poursuites. Il se plaint des nuisances occasionnées par le stationnement des véhicules, notamment lors des locations de la salle paroissiale ; locations fortement en baisse depuis quelques mois. Une réponse argumentée lui sera adressée.

## **IX – BIBLIOTHEQUE**

Les bénévoles et sept membres du conseil municipal se sont rencontrés le lundi 23 février. Le manque récurrent de lecteurs, l'exiguïté des locaux ne facilitent pas le travail des bénévoles. L'accueil du public est difficile et l'accès aux enfants de l'école est devenu aléatoire. Le maire avait exprimé alors le souhait partagé par tous de maintenir la bibliothèque tout en rappelant que l'aménagement de l'ancienne école s'inscrivait dans un projet global de création d'une structure d'accueil et de rencontre de toutes les générations. Dans un premier temps il a été proposé de déménager la bibliothèque, avant la prochaine rentrée scolaire, dans la salle Albert Vernet, tout en y laissant l'accès à certaines activités, et de rationaliser l'utilisation de la salle Delon.

La commission Vie Locale mettra cette réflexion à l'ordre du jour de sa prochaine réunion. Françoise Lorival et Jean-Claude Vidal sont désignés pour la mener à bien.

Une réponse écrite sera adressée à la responsable de la Bibliothèque.

## **X – DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Deux demandes de subventions ne remplissant pas les conditions prévues au règlement de versement des subventions aux associations, sont rejetées.

## **XI – ENDURO DES CHATAIGNES**

Il se déroulera les 2 et 3 mai. Le parcours est validé. Il a été demandé aux organisateurs une rencontre avant et après la compétition.

## **XII – ACCORDS DE LIBRE ECHANGE – DELIBERATION**

Christophe MONTEUX présente au conseil un projet de délibération.

En voici le résumé : « Négocié depuis le mois de juillet 2013, TAFTA, l'accord commercial trans-atlantique ou *Trans-Atlantic Free Trade Agreement* (aussi connu sous le nom de TTIP, *Transatlantic Trade and Investment Partnership* ou Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement) est **un projet d'accord commercial entre l'Union européenne et les États-Unis**. Il concerne des domaines aussi variés que l'accès aux médicaments, la sécurité alimentaire ou le règlement des différends entre privés et publics. Au nom de la liberté mondiale du commerce et des investisseurs, les domaines précités seraient asservis aux exigences du commerce et de la concurrence globalisés

Il est donc important que les citoyens fassent entendre leur voix et se mobilisent pour éviter que ce nouvel accord commercial puisse porter atteinte à nos libertés fondamentales »

La délibération est votée à l'unanimité

## **XIII – QUESTIONS DIVERSES**

- Partage chauffage salle Vernet et locataire : le calcul fait par Christophe MONTEUX, pour la Commission Energies et Réseaux, démontre que le montant réclamé à la locataire est justifié.
- Une fuite et des tuiles déplacées sur le toit de l'église nécessitent l'intervention d'un professionnel. L'entreprise Vialle, qui a refait le toit en 1997 sera sollicitée.
- Accès aux personnes à mobilité réduite : rendez-vous a été pris avec un membre du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine le 29 mars à 10h pour finalisé le projet d'accessibilité à l'église.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50

Prochain conseil le 3 avril à 20h30